



Radio International is committed to promoting gender equality in all of our work.

We equally value the contribution of women and men farmers to their families, to agriculture and rural life, and to their societies. We equally value the contribution of men and women broadcasters to rural communities and to broadcasting. In all of our activities we will support both women and men in the pursuit of the equal enjoyment of rights, responsibilities, opportunities, resources and rewards, and we will give equal weight to the perceptions, interests, needs and priorities of both women and men.

Specifically, we will

- a) Respond to the information needs of women farmers and men farmers, including representing women and men farmers equitably and respectfully in the range of activities associated with agricultural production and rural development;
- b) Develop the capacity of rural radio stations and broadcasters to:
 - facilitate culturally appropriate and effective dialogue about gender equality,
 - forge links with national and local organizations involved in the promotion of gender equality
 - produce programs that respond to both the practical and strategic needs of women and men, and
 - give voice equitably to women and men farmers in the discussion – both on-air and through ICTs - of all important issues related to agriculture, health and rural development, representing the diverse, dynamic and changing roles both men and women play in development
- c) Encourage a positive working environment at partner stations that supports gender equality and equal opportunity for women and men broadcasters through training, strategic partner engagement and human resource policies that contribute to this environment
- d) Facilitate increased access to radio listening and radio program participation by women farmers using radios, listening groups and interactive communication technologies
- e) Create a working environment at all FRI offices that, through locally appropriate and contextualized policies, processes, standards and norms, promote and support gender equality, equal opportunity, and a positive working environment for all employees.
- f) Create and implement a five-year plan identifying clear goals, activities and targets related to gender equality
- g) Evaluate and refresh this policy at least every three years to take into account FRI's experiences, results, and new thinking about equality and gender.



Radios Rurales Internationales s'engage à promouvoir l'égalité de genre dans toutes ses activités.

Nous accordons la même importance au rôle que jouent les agricultrices et les agriculteurs dans les sphères de la famille, de l'agriculture, de la vie rurale et de leur communauté. Nous valorisons équitablement la contribution des femmes et des hommes dans le domaine de la radiodiffusion et du développement rural. Dans toutes nos activités, nous appuierons les femmes et les hommes en ce qui a trait à la quête d'une jouissance égale des droits, des responsabilités, des opportunités, des ressources et des bénéfices, et nous accorderons une importance égale aux opinions, aux intérêts, aux besoins et aux priorités des femmes et des hommes.

En particulier, nous allons

- a) Répondre aux besoins d'information des agricultrices et des agriculteurs, tout en représentant équitablement et respectueusement la diversité des activités liées à la production agricole et au développement rural menées tant par les agricultrices que les agriculteurs;
- b) Développer la capacité des stations de radio rurale et des partenaires radiodiffuseurs à :
 - faciliter un dialogue en matière d'égalité de genre qui soit approprié et efficace sur le plan culturel,
 - créer des liens avec des organismes nationaux et locaux impliqués dans la promotion de l'égalité de genre,
 - réaliser des émissions adaptées aux besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes, et
 - donner une voix équitable aux agricultrices et aux agriculteurs, aussi bien sur les ondes que par le biais des TIC, lors de débats importants portant sur l'agriculture, la santé et le développement rural, et représentant les rôles variés, dynamiques et en constante évolution que les femmes et les hommes jouent dans le développement.
- c) Favoriser un environnement de travail positif dans les stations partenaires faisant la promotion de l'égalité de genre et l'égalité des opportunités pour les femmes et les hommes dans la radiodiffusion par des formations, la mobilisation des partenaires stratégiques et des politiques de ressources humaines qui contribuent à forger ce type d'environnement;
- d) Faciliter un meilleur accès par les agricultrices à l'écoute de la radio et à la participation aux émissions radiophoniques, à l'aide de radios, de groupes d'écoute et de techniques de communication interactives;
- e) Créer, grâce à des politiques, des procédures, des standards et des normes appropriés et adaptés localement, un environnement de travail dans tous les bureaux de RRI qui encourage et renforce l'égalité de genre, l'égalité des opportunités, et qui soit positif pour tous les employés et les employés;
- f) Élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal définissant des objectifs, des activités et des cibles précises relatives à l'égalité de genre;
- g) Évaluer et actualiser la présente politique tous les trois ans en vue de prendre en compte les expériences, les résultats et les nouvelles idées recueillies par RRI en matière d'égalité et de genre.